

18 juin 2021 -17:46

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juin 2021](#)

## Plan d'action fédéral pour la résilience psychologique au travail – Volet fonctionnaires

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur un train de mesures en faveur des fonctionnaires fédéraux, dans le cadre de Plan d'action fédéral « Résilience psychologique au travail ».

Le [Conseil des ministres du 25 mars 2021](#) avait marqué son accord sur un plan d'action visant à prévenir le burn-out au travail, dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons. Ce plan échelonné en plusieurs phases prévoit des mesures de soutien pour les travailleurs du secteur privé, les travailleurs indépendants et les fonctionnaires fédéraux.

Voici les mesures à court terme prises en faveur des fonctionnaires fédéraux :

- un ensemble de formations pour les dirigeants autour du bien-être au travail
- des formations à la résilience et à la déconnexion destinées aux collaborateurs
- l'acquisition d'une méthodologie pour la cohésion et le travail en équipe
- le lancement d'une application/d'un outil en ligne permettant aux collaborateurs de mieux appréhender leur résilience mentale
- l'amélioration de la politique de réintégration p. ex. après un burn-out
- les entretiens de sortie après le départ d'un collaborateur
- l'amélioration de la communication interne
- l'appui opérationnel dans le cadre des mesures précitées, sous la forme de project managers

Ces mesures sont prises en complément des initiatives déjà en vigueur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Alban Brian  
Porte-parole (FR)  
+32 470 70 17 99  
[alban.brian@desutter.fed.be](mailto:alban.brian@desutter.fed.be)

Tobias Daneels  
Porte-parole (NL)  
+32 486 14 88 13  
[tobias.daneels@desutter.fed.be](mailto:tobias.daneels@desutter.fed.be)